



CHARTRE ETHIQUE ET DE COMPORTEMENT

Cette chartre est construite de manière à faire respecter et à propager les valeurs fondatrices de l'association.

1. Agir conformément aux buts et valeurs tels que formulés dans les statuts de l'association ;
2. Œuvrer dans un esprit d'ouverture à l'intergénérationnel et pour la transmission des savoirs ;
3. Encourager tout moyen d'expression ouverte et favoriser l'identification et la résolution en commun des tensions et conflits internes ;
4. Privilégier la création de liens et mutualiser les moyens, notamment par le travail en équipe et en réseau, l'information et la sensibilisation ; valoriser la création de lien social harmonieux, la coopération entre les membres de l'association et les participants aux activités ;
5. S'engager à privilégier la recherche de l'intérêt collectif sur le seul profit individuel ;
6. Exercer toute activité dans le respect et la dignité de la personne. Etre à l'écoute des difficultés personnelles et des besoins de la personne tout en respectant sa vie privée ;
7. S'interdire d'utiliser toute pratique et/ou technique hors de ses compétences, de ses aptitudes, de ses qualifications et des moyens dont il / elle dispose ;
8. Être soucieux du bien-être de tou-te-s et de chacun-e des participant-e-s aux activités qu'il / elle a proposé ;
9. Connaître et reconnaître au quotidien les différences, les points de convergence et la multiculturalité ;
10. Exercer les activités en respectant les croyances, politiques, religieuses ou philosophiques et en excluant toute forme de prosélytisme ;